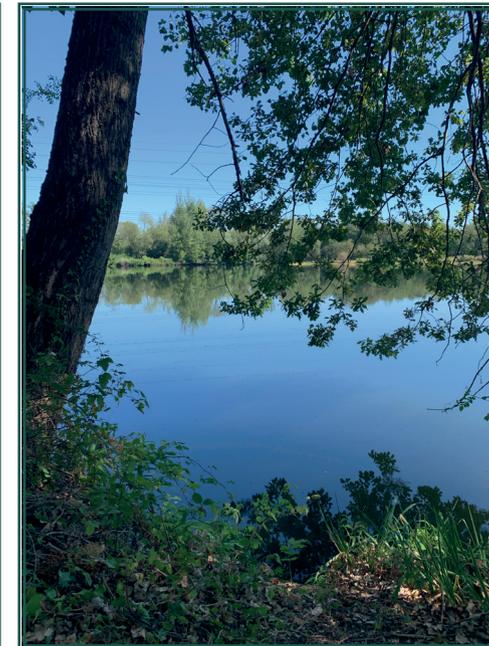
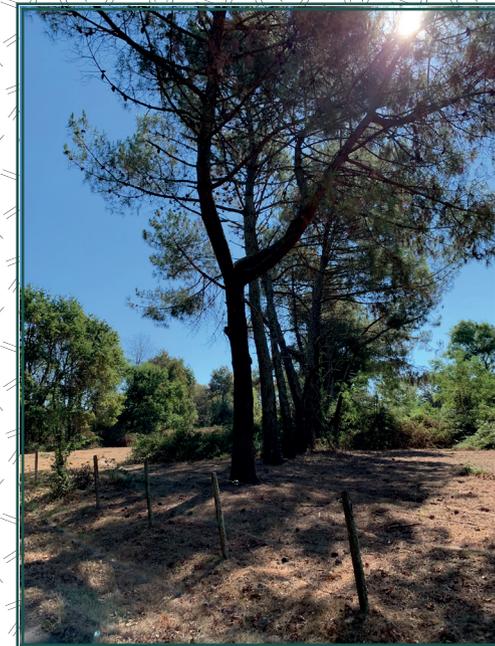




En balade :

- Je respecte la nature et les propriétés privées.
- Je reste sur les chemins et sentiers balisés.
- Je fais attention aux cultures et aux animaux, je referme les barrières.
- Je suis prudent en période de chasse et tiens compte des consignes des chasseurs.
- Je ne fais pas de feu et je ne fume pas dans les bois.
- Je ne jette pas de débris, je les emporte avec moi.
- Je découvre la flore sans la piétiner ni la cueillir.
- Je respecte le code de la route en cas de circulation sur la chaussée.
- Je garde les chiens en laisse et je ramasse leurs déjections.
- Je reste courtois avec les autres usagers (vététistes, cavaliers, riverains, pêcheurs,...).
- Je suis discret.



● mobilité douce ●



Pour découvrir
des lieux de pêche
& une zone naturelle préservée

ITINÉRAIRES DIONYSIENS

Centre-ville > Etangs des chèvres

Partagez vos balades
sur vos réseaux :
#saintdenisdepile
#itinerairesdionysiens

● **Contact :**
Mairie de Saint Denis de Pile
05 57 55 44 20
accueil@mairie-saintdenisdepile.fr

Difficulté : Facile
Distance : 7,5km
(Entre 9 000 et 10 000 pas)
Durée moyenne : 1h30
Dénivelé : 8 m



